



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 238-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.378

Déposée le : 28.11.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Kocher Hirt (Worben, PS) (porte-parole)
Gasser (Ostermundigen, PVL)
Streiff (Oberwangen b. Bern, PEV)
von Bergen (Uetendorf, PEV)
Zimmerli (Bern, PLR)

Cosignataires : 1

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 01.12.2022

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Urgence en pédiatrie : le Conseil-exécutif du canton de Berne doit agir sans tarder !

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'étendre immédiatement les capacités d'accueil des urgences de pédopsychiatrie et de pédiatrie afin de protéger la vie de la jeune patientèle ;
2. d'édicter une ordonnance de nécessité visant à garantir les soins médicaux en pédiatrie et à pallier la surcharge dans le domaine des soins.

Développement :

La situation générale en pédiatrie nécessite d'édicter sans délai une ordonnance de nécessité pour déployer davantage de moyens dans ce domaine et permettre d'étendre les capacités requises. Aujourd'hui, les soins pédiatriques ne sont plus garantis dans le canton de Berne !

Pédiatrie

« L'hôpital pour enfants tire la sonnette d'alarme : la situation est dramatique », « Les pédiatres mettent en garde contre une pénurie de soins imminente », « Les urgences pédiatriques menacent de s'effondrer » sont autant de titres qui apparaissent régulièrement dans les médias depuis septembre 2022.

Actuellement, la situation concernant la prise en charge médicale des enfants et des adolescentes et adolescents souffrant de maladies aiguës est plus que tendue. Depuis le début de la pandémie de coronavirus, tant le nombre d'enfants qui se présentent au centre d'urgences pédiatriques que le nombre d'enfants hospitalisés ont augmenté.

S'ajoutent à cette situation déjà tendue 35 à 40 enfants hospitalisés au cours des dernières semaines en raison de la vague d'infection par le virus RS, qui touche surtout les nourrissons et les jeunes enfants. Nombre d'entre eux ont besoin d'un apport en oxygène pour pouvoir maintenir leur taux d'oxygène sanguin. Certains ont besoin d'une assistance respiratoire, d'autres doivent être placés sous respirateur dans notre unité de soins intensifs. Actuellement, le taux d'occupation est si élevé que les enfants sortent de l'hôpital avec une oxygénation à domicile afin de libérer des capacités d'accueil pour les enfants gravement malades. De nombreuses opérations programmées non urgentes doivent être reportées.

Pour le moment, il n'est pas possible de savoir quand le pic des infections par le virus RS sera atteint. Une fois la forte prévalence de ce virus terminée, il faut s'attendre à d'autres vagues d'infections, telles que la grippe ou le coronavirus.

Les responsables ont déjà réagi en renforçant, dans la mesure du possible, les effectifs de personnel dans les services d'urgence, les unités de soins intensifs et les services de pédiatrie afin de maintenir les soins aux enfants hospitalisés. Cependant, ces mesures ne contribuent que faiblement à améliorer la situation. En effet, le personnel soignant et les médecins travaillent depuis des mois à la limite de leurs possibilités. Les heures supplémentaires s'accumulent, les absences pour cause de maladie augmentent et de nombreuses personnes ont démissionné. Il faut donc davantage de moyens financiers pour engager du personnel.

Le taux d'occupation du centre d'urgences pédiatriques est élevé et enregistre cette année un nouveau record. Tandis que 24 790 enfants ont été pris en charge en 2017, ce chiffre est passé à 31 513 en 2022. Actuellement, chaque matin, quatre à six enfants arrivent aux urgences pédiatriques, alors que plus aucun lit n'est disponible. Par conséquent, les enfants doivent attendre plusieurs heures jusqu'à ce qu'une place se libère. Les services sont surchargés et dépassent leurs capacités en accueillant entre deux et quatre enfants de plus. Entre 2017 et aujourd'hui, le nombre de nuitées a doublé.

En outre, les interventions d'une urgence moyenne à élevée (opérations cardiaques, opérations de tumeurs) ne peuvent pas être effectuées aux dates prévues, car la capacité d'accueil aux soins intensifs est dépassée. On assiste donc à un rationnement des prestations vitales.

Pédopsychiatrie

Actuellement, le domaine des soins de pédopsychiatrie est soumis à une très forte pression dans le canton de Berne. Le nombre des urgences, notamment en cas de tendance suicidaire, est monté en flèche jusqu'à tripler par rapport aux années précédant la pandémie de coronavirus, soit entre 2017 et 2019.

En 2022, des niveaux inquiétants ont de nouveau été atteints, à tel point que les admissions ont dû être stoppées il y a deux semaines, et ce pour la première fois, même en cas d'urgence. La jeune patientèle a été dirigée vers la clinique de psychiatrie et de psychothérapie (psychiatrie pour adultes), sans pouvoir bénéficier d'une prise en charge adaptée aux stades de développement. Étant donné que le personnel se concentre en priorité sur la prise en charge des cas aigus (en majorité les enfants et les jeunes suicidaires), les ressources en personnel manquent pour les diagnostics réguliers et la thérapie, c'est-à-dire pour les soins courants. Les délais d'attente varient entre trois et dix-huit mois, selon l'urgence.

Le manque de traitements de suivi pour la patientèle des urgences constitue un autre problème majeur.

La charge de travail au centre d'urgence est extrêmement élevée, tant aux soins ambulatoires que stationnaires. Face à l'imprévisibilité des soins d'urgence, les établissements doivent

relever de lourds défis. En effet, le taux d'occupation moyen et la marge d'occupation ont énormément augmenté. Pour pouvoir gérer ces pics élevés de patientèle qui se présente aux urgences, il faut disposer de ressources en personnel de réserve extrêmement importantes. C'est ainsi que de nombreux nouveaux services de piquet ont été mis en place et peuvent être sollicités au besoin. Toutefois, comme ces soignantes et soignants ont dû intervenir quasiment en permanence au cours des dernières semaines, la quantité et la qualité de la prise en charge ordinaire diminuent. Sans compter que le personnel encore disponible est sollicité outre mesure, ce qui va totalement à l'encontre du maintien du personnel.

Motivation de l'urgence : la situation en pédiatrie dépasse les limites acceptables. Actuellement, les soins de pédopsychiatrie ne sont plus garantis dans le canton de Berne. De nombreux jeunes attendent beaucoup trop longtemps un diagnostic ou une thérapie, ce qui met leur vie en danger. Depuis deux semaines, les services de pédopsychiatrie doivent régulièrement suspendre les admissions. La psychiatrie pour adultes intervient en tant que solution d'urgence, mais cela se répercute négativement sur la qualité du traitement. En pédiatrie, il manque toujours des lits, ce qui entraîne une suroccupation. La prise en charge aux urgences ne peut être assurée qu'en recourant au triage et en reportant des opérations parfois nécessaires, notamment en raison du manque de disponibilité des ventilateurs artificiels. Pour l'heure, la situation en pédiatrie a atteint un niveau critique dans toute la Suisse.

Destinataire
– Grand Conseil